



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

✉ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

DÉCLARATION LIMINAIRE FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSAL 13 novembre 2023

Monsieur le Président,

En cette période, la Direction Générale des Finances Publiques s'agite, nous préférierions qu'elle agisse !

Alors que la communication officielle tente par tous les moyens de rendre notre administration attractive, la réalité est toute autre.

En effet, les résultats du dernier observatoire interne 2023 sont éloquentes, et indiquent toutes catégories confondues, une nette dégradation de la situation dans nos services.

Le constat est lourd. Les agents s'avouent désabusés, fatigués, pessimistes quant à leur avenir. Leur motivation est pour la majorité d'entre eux encore en baisse...

Jamais les indicateurs n'avaient été aussi mauvais !

Et pire, **le sondage réalisé par l'IFOP**, sur commande du ministère, ne fait que confirmer plus violemment encore une réalité dénoncée depuis longtemps par les organisations syndicales (OS). Pour un peu, nous aurions pu croire que ces rapports s'inspiraient de nos tracts ! Malheureusement, car nous préférierions que les agents évoluent dans une toute autre configuration.

Aucune catégorie n'est épargnée, bien au contraire ! Entre stress au travail, perspectives d'avenir obscures et manque de valorisation, le score chez les encadrants n'a jamais été aussi élevé.

C'est la raison pour laquelle la **reconnaissance** de l'investissement, du travail accompli, dans des conditions toujours plus compliquées, est une attente forte de l'ensemble des personnels.

Car les conséquences du tassement de la grille indiciaire, de la dégradation de la reconnaissance des qualifications des 3 catégories A, B et C et la remise en cause du droit à la carrière, prolongent les politiques inspirées et suivies depuis des années par tous les « ivres de la jungle » qui sapent progressivement l'attractivité de la Fonction publique et la reconnaissance de l'engagement des fonctionnaires, au nom de l'obsession de la réduction de la dépense publique.

Pour un peu, ironiquement, on ferait passer cela pour une authentique politique salariale.

FO DGFIP 62 s'inscrit donc dans la revendication de **FO** Fonction Publique et exige notamment :

- un réel rattrapage de la perte du pouvoir d'achat par une revalorisation du point d'indice a minima au niveau de l'inflation dans un premier temps ;
- une révision de la grille indiciaire assurant une amplitude de coefficient 6 entre le bas et haut de grille ;
- l'intégration des primes dans le traitement.

La Direction Générale a elle aussi rendez-vous avec les agents. Car il y a **URGENCE** à reconnaître l'engagement des agents. Et cela fait plusieurs années que **FO** DGFIP exige cette reconnaissance. Les agents attendent beaucoup des négociations qui s'ouvrent. Pour **FO**, cela passe par une revalorisation **perenne et immédiate** de la rémunération **pour TOUS** !

Mais VOUS, Monsieur le Directeur, avez aussi toute latitude pour exprimer cette reconnaissance au plan local.

Alors bien évidemment, vous n'avez pas de possibilité budgétaire, cela se saurait.

Cependant, comme vous dites être à l'écoute des agents, que vous avez pris l'habitude d'échanger avec eux lors de vos visites, leur implication, mais aussi leur fatigue, ne vous auront pas échappé. Nous jugerons donc de votre volonté et de votre courage lors de la discussion sur l'obtention du pont de l'ascension par exemple...

Il ne vous aura pas échappé non plus que le Directeur Général est évidemment revenu lors du dernier CSAR, pour s'en féliciter, sur le schéma d'emploi 2024 et confirmer la limitation des suppressions d'emplois à -200 cette année et affirmer la stabilisation pour 2025. **FO** DGFIP ne peut à l'évidence pas se satisfaire du fait que la DGFIP soit **condamnée** aux suppressions d'emplois **à perpétuité**, et d'être une fois encore confirmée dans son titre « indisputé » de fournisseur officiel de suppressions d'emplois dans la fonction publique, ni qu'elle soit en 2024 l'unique direction à subir un schéma d'emploi négatif...

Il est des records dont on se passerait bien !!

Depuis 25 ans, c'est le tiers des effectifs qui a été supprimé et la moitié des implantations territoriales qui a disparu. Ce traitement infligé à la DGFIP est sans équivalent dans la sphère publique et, si nous étions dans le secteur privé, c'est encore à un plan de sauvegarde de l'emploi que cela ressemblerait le plus, et nos actionnaires auraient depuis longtemps mis les voiles...

Les conséquences se font désormais visibles et sont confirmées par les résultats de l'observatoire interne que le Directeur Général a lui-même qualifié de préoccupants. La maison tient du seul fait de l'engagement sans faille et l'attachement viscéral des agents au service public, y compris lorsque, comme cet été, on les contraint de le rendre dans des conditions qui n'honorent pas la maison. La plupart des services ne sont plus à consolider mais à reconstruire !

Et le moins qu'on puisse dire c'est que la reconnaissance se fait attendre !!!

Pour parler de l'ordre du jour, là encore la DGFIP se montre frileuse. Alors que le règlement intérieur arrive enfin après plus de 10 mois d'attente à l'ordre du jour de ce CSAL-FS, force est de constater qu'il reste extrêmement proche des règlements intérieurs types et que la possibilité d'y apporter des enrichissements est pour le moins réduite pour ne pas dire nulle.

La DGFIP se retranche derrière la DGAFP, toute la DGAFP, rien que la DGAFP !!!!

Toujours sur l'ordre du jour, et à l'aube d'un triste anniversaire, la DGFIP n'a sur le terrain toujours rien mis en place de concret pour la protection et la sécurité de ses agents. Quelques consignes ici et là pour l'aménagement des accueils au public, quelques belles paroles de droite et de gauche, des promesses de projet de loi mais sur le terrain ?

Nada, peau de balle, rien, que dalle !!!!!

Ah si !

Nous avons appris, qu'un bouton d'alerte était paramétrable sur notre téléphone...

Voilà sur le terrain l'unique changement depuis 1 an !

Enfin, Nous ne pouvons pas commencer cette séance sans évoquer la situation catastrophique dans laquelle se trouve notre département, de la Côte d'Opale à l'Audomarois et même dans le ternois depuis plus d'une semaine. Toutes les vallées sont inondées, les dégâts sont considérables et de nombreux collègues sont aujourd'hui fortement impactés par les crues de la Liane, la Canche, la Course, l'Aa, la Lys, la Hem, l'Authie, la Ternoise et tous leurs affluents...

FO DGFIP 62 réitère tout son soutien aux collègues et à leurs proches qui subissent cette catastrophe, laissant derrière eux leur maison et leurs biens, toute une vie de travail anéantie en l'espace de quelques jours, parfois quelques heures...

FO DGFIP 62 demande expressément à vous M le Président ainsi qu'à vos collaborateurs de prendre pleinement conscience de cet état d'urgence et d'appliquer, avec les chefs de services, les mesures adéquates qui s'imposent : AA, TT quand cela est possible, sans restriction. Il y va de la santé physique et mentale ainsi que de la sécurité des agents.

INDEMNITAIRE, PROMOTIONS, CONDITIONS DE TRAVAIL



FO DGFIP, 1ère organisation syndicale de la DDFIP 62

Section FO DGFIP 62 fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr		BULLETIN D'ADHESION	
site local : www.fo-dgfip-sd.fr/062/		à retourner à : Section FO DGFIP 62 - DDFIP	
site national : www.fo-dgfip.fr/		NOM :	PRENOM :
		GRADE :	Echelon :
		Indice :	
		AFFECTATION :	
		déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
		Fait à :	le
		(signature)	
		→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant	
		Permanence syndicale ☎ 06.04.40.51.41	

À tous les niveaux, FO continuera de se battre avec vous au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail !

Les élus FO-DGFIP 62 à la Formation Spécialisée du CSAL:

Titulaires : Sandrine BONET, Valérie CADET, Christine COLLIER-LEFRANC, Jacques REGNIER
Suppléants : Justine KORKUT, Gautier LEDOUX, Fabienne OUSSELIN, Florent VERMELLE